

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET AGRICOLE DU NIGER (1925-1931), Mopti, Bamako

CONSTITUTIONS

Société commerciale et agricole du Niger
(*La Journée industrielle*, 18 décembre 1925, p. 3, col. 3)

Sous cette dénomination, vient d'être formée une société anonyme, ayant pour objet le commerce, la fabrication, l'achat et la vente des produits, denrées, matières premières, objets manufacturés et marchandises de toute nature et spécialement de laines brutes et accessoires, de cuirs et de peaux et autres produits coloniaux ; la création et l'exploitation de tous élevages, affaires commerciales, agricoles, forestières et immobilières, de comptoirs, factoreries et entrepôts.

Le siège social est à Mopti (Soudan français), avec siège administratif à Paris, 24, rue de Londres.

Le capital est de 1 million, en actions de 1.000 fr., sur lesquelles 350 ont été attribuées en rémunération à divers apporteurs. Le capital pourra être porté à 5 millions. Il a été créé, en outre, 100 parts de fondateur.

Les premiers administrateurs sont : MM. Urbain Robbe, industriel, à Paris, 68, avenue-des Champs-Élysées ; Achille Boulanger, négociant, à Paris, 8, rue du Helder ; Pierre Faidherbe [médecin], à Roubaix, 45, rue Neuve ; Henry Bonnet, négociant à Paris, 7, rue de Trévisse ; Maurice Dubrulle, industriel, à Roubaix, 119, boulevard d'Armentières, et Léon Dewyn, négociant, à Paris, 8, rue de Greffuhle.

Société Commerciale et Agricole du Niger
(*La Journée industrielle*, 8 mars 1931, p. 2, col. 7)

Cette société anonyme au capital de 3.100.000 fr. et dont le siège était à Bamako (Soudan français), a été dissoute. M. Albert Robyn, 13, rue du Trichon, à Roubaix, a été nommé liquidateur.
